

Le 1<sup>er</sup> octobre 1990, le retour armé des anciens réfugiés rwandais réunis au sein du Front patriotique rwandais (FPR) marque l'entrée en guerre du Rwanda. Une sale guerre, au cours de laquelle la France sera militairement présente, et qui trouve son épilogue en juillet 1994 à la faveur de la victoire du FPR. Entre-temps, la guerre d'usure menée par le FPR, les manipulations de l'ethnicité orchestrées par le régime Habyarimana, la stratégie du chaos poursuivie par les faucons des deux bords, et surtout le génocide perpétré par les extrémistes hutu, ont causé la mort de plus d'un million de personnes.

Le propos de cet ouvrage est de décrire, d'analyser et d'expliquer le processus de prise de décision ayant conduit le président Mitterrand à engager l'armée française au Rwanda entre 1990 et 1994. L'étude menée ici récuse, avec rigueur scientifique, à la fois ceux qui encensent la politique de la France et ceux qui la condamnent sans discernement et évoquent une « complicité » de la République française dans le génocide. De toute évidence, entre les conclusions de la Mission d'information et celles des censeurs, exégètes et autres sycophantes de la politique africaine de la France, les divergences d'analyse sont d'envergure. Il importe donc de les décrypter pour en apprécier la pertinence. Quelles étaient les motivations réelles de la présence française au Rwanda ? Au-delà du constat d'échec de cette politique rwandaise, quels facteurs ont contribué *in fine* à ruiner les effets de la politique prônée par François Mitterrand ? Quel crédit enfin accorder aux accusations de « complicité de génocide » proférées à l'encontre des soldats de l'opération *Turquoise* ? La France serait-elle « la seule nation coupable parmi les nations saintes et pures » ?

*Préface de Claudine Vidal, directrice de recherches émérite au CNRS.*

Docteur en sciences politiques (relations internationales), spécialiste de l'Afrique centrale, Olivier LANOTTE est chercheur au Centre d'études des crises et des conflits internationaux (CECRI) de l'Université catholique de Louvain. Il a publié aux éditions Complexe/GRIP *La Belgique et l'Afrique centrale de 1960 à nos jours* (2000) (avec C. Roosens et C. Clement) et *Guerres sans frontières en République démocratique du Congo* (2003).



**UCL**  
Université  
catholique  
de Louvain

P.I.E. Peter Lang  
Bruxelles

ISBN 978-90-5201-344-2



9 789052 013442

GÉOPOLITIQUE ET RÉOLUTION DES CONFLITS n° 4

# La France au Rwanda (1990-1994)

*Entre abstention impossible  
et engagement ambivalent*

Olivier LANOTTE



P.I.E. Peter Lang



**CECRI**  
CENTRE D'ÉTUDE DES CRISES  
DES CONFLITS INTERNATIONAUX

**Goma** au Nord-Kivu où est installé l'état-major du commandant de la force est le suivant :

- Poste de Commandement interarmées de Théâtre (PCIAT) ayant pour tâche de « commander et coordonner les opérations sur l'ensemble du théâtre [et] assurer les liaisons avec les autorités nationales, les parties en présence et les organisations internationales ou non gouvernementales »<sup>351</sup>.
- Bataillon de Soutien logistique (BSL) créé pour la circonstance afin « d'assurer le soutien administratif et logistique de l'opération ».
- Centre de Commandement et de Contrôle de l'Armée de l'Air.
- Compagnie d'infanterie.
- Section de Commandement et de Soutien fournie par le 14<sup>e</sup> Régiment parachutiste de Commandement et de Soutien (RPCS) chargée de la sécurité du PCIAT.
- Antenne chirurgicale aérotransportable (ACA).
- la *Bioforce*<sup>352</sup> déployée le 22 juillet afin d'enrayer l'épidémie de choléra à Goma.
- 2 avions de transport *Caza 235*, 5 hélicoptères *Puma* et 3 hélicoptères *Gazelle*.

**Bukavu** sert essentiellement de base de transit vers le Rwanda. Au cours de la première phase de l'opération (22-28 juin), la base de Kavumu abrite en outre le Détachement de liaison et de mise en œuvre (DLMO) du colonel Jacques Rosier assurant le commandement des opérations menées par le « Groupement spécialisé ».

Les installations aéroportuaires pour le moins précaires de Goma limitant fortement le nombre de mouvements aériens, l'armée française déploie sa force de soutien aérien (huit avions de combat, deux avions ravitailleurs, un avion transporteur *Atlantic* et seize cargos tactiques de passage de type *C 160* ou *C 130*) sur la base de **Kisangani**.

## 2. Au Rwanda

Les forces *Turquoise* déployées au Rwanda sont quant à elles subdivisées en quatre « Groupements » ou « Détachements » : (a) le « Groupement

<sup>351</sup> R. GERMANOS, *Ordres d'opérations de Turquoise*, Paris, 22 juin 1994 [NMR/01578-MSG/DEF/EMA/CCR], pp. 3-4 ; Document reproduit par ETR, II, Annexes, 9.C.1, pp. 388-389. Le PCIAT est directement relié au Centre opérationnel interarmées (COIA), c'est-à-dire au chef d'état-major des Armées, l'amiral Lanxade.

<sup>352</sup> La *Bioforce* est une unité du Service de Santé des Armées (SSA) créée en 1983 afin de fournir « une aide en savoir-faire et en produits biologiques », autrement dit spécialisée dans la vaccination d'urgence et de masse.

« Groupement spécialisé », (b) le « Groupement interarmes Nord », (c) le « Groupement interarmes Sud » et (d) le « Détachement Est ».

### a. Le « Groupement spécialisé »

Le « Groupement spécialisé » ou détachement du Commandement des Opérations spéciales (COS), composé exclusivement de « Forces spéciales », est commandé par le colonel Jacques Rosier (alias « Romuald »), ancien commandant en chef des forces du DAMI *Panda* et de *Noroît* entre juin et novembre 1992, avant de devenir chef « opérations » à l'état-major du COS à Taverny.<sup>353</sup> Arrivé à Goma à partir du 20 juin, il est le premier à être déployé au Rwanda au lendemain du vote de la résolution 929 du Conseil de sécurité. Selon le rapport de fin de mission du colonel Rosier, ce « Groupement spécialisé » bénéficiait d'une « mobilité tactique satisfaisante eu égard à la mission et d'une puissance de feu particulière en raison de son armement et de son optronique spécifiques » offrant au COMFOR « une souplesse d'emploi caractéristique »<sup>354</sup> devant lui permettre de mener à bien ses missions de reconnaissance – et d'exfiltration – sur le territoire rwandais et d'« ouvrir [ainsi] la porte »<sup>355</sup> au déclenchement des opérations. Il sera également le premier contingent à quitter le Rwanda puisque les unités du COS furent relevées dès le 26 juillet, une fois « la situation considérée comme 'en main' »<sup>356</sup>.

Le dispositif de 222 hommes dont dispose le colonel Rosier se compose de quatre détachements et d'une escadrille :

- *Détachement de liaison et de mise en oeuvre* (DLMO) installé à Kavumu (Bukavu) et dont l'ossature est constituée par dix hommes de l'état-major du COS arrivés directement de Taverny avec le colonel Rosier.
- *Détachement « Thibaut »* (Groupe 1 COS-Turquoise), composé d'un détachement *Chimère* de soixante-dix-huit hommes du 1<sup>er</sup> RPIMA (dont vingt furent affectés au DLMO comme transmetteurs et gardes du corps) venus de Bayonne, commandé par le colonel Didier Tauzin (alias « Thibaut ») qui avait dirigé le détachement *Chimère* lors du renforcement du dispositif *Noroît-Panda* en février 1993.
- *Détachement « Diego »* (Groupe 2 COS-Turquoise), composé de quarante-trois commandos parachutistes de l'Air de Nîmes et de

<sup>353</sup> Jacques Rosier jouit d'un immense prestige dans l'armée française ; il est actuellement le général en activité le plus décoré (huit titres de guerre). J. HOGARD, *Les larmes de l'honneur*, op. cit., p. 38.

<sup>354</sup> *Rapport du colonel ROSIER...*, op. cit., p. 396.

<sup>355</sup> J. LANXADE, cité par B. LUGAN, *François Mitterrand...*, op. cit., p. 216.

<sup>356</sup> J. HOGARD, *Les larmes de l'honneur*, op. cit., p. 33, note 12.

quatre gendarmes du Groupe spécialisé d'Intervention de la Gendarmerie nationale (GSIGN), commandé par le lieutenant-colonel Jean-Rémy Duval (alias « Diego »).

- *Détachement « Omar »* (Groupe 3 COS-Turquoise), composé de quarante-quatre commandos de Marine Trepel (dont un détaché au PCIAT) venus de Lorient et de quatre gendarmes du GSIGN, commandé par le capitaine de corvette Marin Gillier (alias « Omar »). Ce groupe est par ailleurs accompagné d'une équipe de recherche d'une dizaine d'hommes du 13<sup>e</sup> Régiment de Dragons parachutistes (RDP) commandée par le capitaine Dunant.
- *Escadrille des Opérations spéciales* de l'Aviation légère de l'Armée de Terre (ALAT), d'Étain-Rouvre composée de trente-quatre hommes et cinq hélicoptères de combat *Puma*, commandée par le lieutenant-colonel James de Royer (alias « Claris »).

Le colonel Rosier dispose par ailleurs d'un C 160 *Transall* avec son équipage spécialisé (5 hommes). Ultérieurement, le groupe sera renforcé de trente-huit commandos de Recherche et d'Action dans la Profondeur (CRAP), d'une demi Section de mortiers lourds (SML) et temporairement de deux pelotons AML.<sup>357</sup>

#### b. Le « Groupement interarmes Nord »

Le « Groupement interarmes Nord » est chargé à partir de la deuxième phase de l'opération de prendre la relève du « Groupement spécialisé » (détachement « Diego ») dans le secteur de Kibuye au nord de la Zone humanitaire de Sécurité. Il est commandé par le colonel Patrice Sartre (alors en mission tournante à Bouar en Centrafrique) qui dispose à cet effet de trois unités de combat de troupes de marines englobant sous contrôle opérationnel les contingents sénégalais, nigérien, bissau-guinéen et congolais.

#### c. Le « Groupement interarmes Sud »

Le « Groupement interarmes Sud » est chargé à partir de la deuxième phase de l'opération de prendre la relève du « Groupement spécialisé » (détachement « Thibaut ») dans le secteur de Cyangugu au sud de la ZHS et d'élargir progressivement son périmètre vers le nord (jonction avec le « Groupement interarmes Nord »), l'est (forêt de Nyungwe) et le sud (jusqu'à la frontière burundaise). Il est commandé par le lieutenant-colonel Jacques Hogard (alors en poste à Djibouti). Il dispose à cet effet d'un état-major tactique, de 400 hommes issus de la Légion étrangère et des Troupes de Marine, d'une dizaine de Commandos de recherche et

<sup>357</sup> *Ibid.*

d'action dans la profondeur (CRAP)<sup>358</sup> et d'un détachement de l'armée tchadienne. Le lieutenant-colonel Hogard dispose par ailleurs d'un Élément médical militaire d'intervention rapide (EMMIR) déployé dans le stade de Cyangugu et d'une équipe sanitaire mauritanienne.

#### d. Le « Détachement Est »

Le « Détachement Est » ou « Det Echo » est chargé à partir de la quatrième phase de l'opération de prendre la relève du « Groupement spécialisé » dans le secteur de Gikongoro à l'Est de la ZHS (26 juillet). La partie Est de la zone est évacuée le 26 juillet et « considérée comme un *No Man's Land* » entre le FPR et le « Groupement interarmes Sud ». La partie nord de la zone (secteur de Gikongoro) passe sous commandement du colonel Sartre qui constitue le « Détachement Est » sous les ordres directs du lieutenant-colonel de Stabendrath. Celui-ci dispose à cet effet de troupes issues du « Groupement interarmes Nord » et d'un détachement africain composé des forces venues du Sénégal, du Niger, de Guinée Bissau, d'Égypte et du Congo-Brazza.

### 3. Ailleurs en Afrique

Précisons enfin qu'outre les forces déployées au Zaïre et au Rwanda, les bases françaises de Bangui (Centrafrique), de Libreville (Gabon) et de Douala (Cameroun)<sup>359</sup> sont également mises à contribution et servent de bases de transit à partir desquelles se font les surplus de charges nécessaires. De plus, quatre avions de combat sont placés en état d'alerte sur la base de Bangui.

<sup>358</sup> Ces commandos spécialisés – aujourd'hui appelés Groupes de Commandos parachutistes (GCP) – serviront de « réserve » et de « Force spéciale » au « Groupement interarmes Sud », lui permettant d'intervenir différemment tous azimuts, sur un mode moins classique. Citons à cet égard l'ultimatum fait aux autorités du GIR de quitter endéans les 24 heures la ZHS (16 juillet), la « délicate extraction » de l'ancien Premier ministre Nsengiyaremye opérée avec le soutien logistique du COS à Cyangugu (17 juillet), ou encore la mise en œuvre d'un « embryon de force de l'ordre digne de ce nom » avec le major Cyiza. *Ibid.*, pp. 78, 89, 96, 108-109 ; B. LUGAN, *François Mitterrand...*, *op. cit.*, p. 224, note 1.

<sup>359</sup> Outre Bangui et Libreville, Lafourcade évoque Douala tandis que Lanxade évoque la plateforme de N'Djamena. Cf. J.-C. LAFOURCADE, « L'opération *Turquoise* au Rwanda... », *op. cit.*, p. 5 ; J. LANXADE, « L'opération *Turquoise* », *op. cit.*, p. 11.